

Impact socio-économique de la migration des chefs de ménage dans la région de Tahoua au Niger

*Mahamadou MOUSSA DIT KALAMOU, Assistant à l'Université d'Agadez, BP : 199 Agadez, Niger,

*E-mail: mmkalamou@gmail.com, Tél : +227 97 28 09 85

Ludovic ANDRES, Doctorant à l'Unité d'Economie et Développement Rural de Gembloux Agro Bio Tech ;

Passage des déportés 2 B – 5030 Gembloux, Belgique ;

Email : andres.ludovic@gmail.com, tél : +32 81 62 23 71

Boubacar YAMBA, Professeur au Département de Géographie à l'Université Abdou Moumouni de Niamey,

Niger ; BP 418 Niamey-Niger ; E-mail : byamba@refer.ne; tél : +227 96 87 82 14

Philippe LEBAILLY Professeur à l'Unité d'Economie et Développement Rural de Gembloux Agro Bio Tech ;

Passage des déportés 2 B – 5030 Gembloux, Belgique ;

E-mail : philippe.lebailly@ulg.ac.be; tél : +32 81 62 23 71

RÉSUMÉ : - Du fait de sa position stratégique entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, le Niger est une terre d'intense mobilité par le départ et le transit de nombreux migrants dont le flux venait de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le contexte géopolitique actuellement dominé par l'insécurité dans la partie Est du pays et le nord du Nigeria voisin (guerre imposée par la nébuleuse Boko Haram) ; et l'instabilité des pays frontaliers à l'Ouest (Mali) et au nord (Libye) poussent les populations à chercher refuge en migrant massivement (plus de 60% des migrants en direction du Maghreb et l'Europe passent par le Niger selon l'Organisation Internationale pour les Migrations) et irrégulièrement vers les grandes villes minières du nord du Niger (Agadez, Arlit, Djado et Dirkou) qui sont les portes d'accès au pays de l'Afrique du Nord et ensuite à la méditerranée afin d'atteindre les pays européens. A tous ces problèmes sécuritaires, s'ajoute le problème d'insécurité alimentaire et foncière qui oblige les populations rurales comme celles de la région de Tahoua à migrer pour un exode temporaire ou saisonnier qui finira par une migration de longue durée à force de prendre goût à l'aventure. Les ruraux qui font face aux déficits cycliques imposés par le changement climatique vont à la recherche du mieux-être et du complément alimentaire des ménages. Cet article traite de l'exode qui sera considéré comme une migration locale et en même temps une initiation à la migration régionale et intercontinentale. Il ressortira les impacts socio-économiques de l'exode agissant sur les ménages dans la région de Tahoua au Niger.

Mots clés : Migration, exode, insécurité alimentaire et foncière.

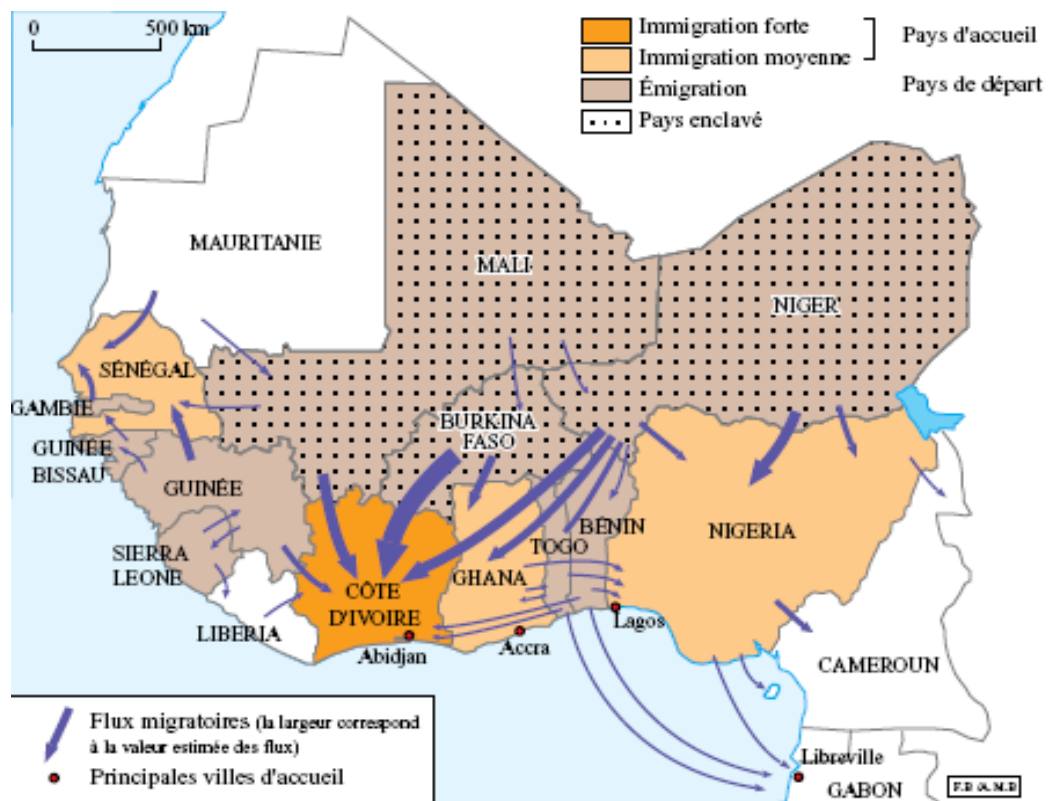
1.- Introduction

L'espace ouest-africain est sujet à d'importants mouvements migratoires. Les évaluations les plus récentes, estime qu'entre 2% et 3% de la population d'Afrique de l'Ouest, soit plus de 8,66 millions d'individus, est concernée, chaque année, par la mobilité [1]. En effet, 90% de ces mouvements sont internes à la sous-région et l'essentiel s'effectue encore entre pays limitrophes. Aussi, les migrations jouent un rôle de régulateur démographique et engendrent d'importants flux monétaires, elles ont été un élément clé de la construction et du développement des Etats d'Afrique de l'Ouest et ont largement participé au processus d'intégration sous régionale [1]. Au-delà de sa vocation de terre d'immigration, l'Afrique de l'Ouest est aussi devenue une terre d'émigration dès la période coloniale, avec d'importants mouvements de population des pays du centre de la sous-région vers les pays côtiers, mais aussi vers d'autres pays africains (Gabon, Congo, Cameroun) et, dans une moindre mesure, vers les anciennes métropoles coloniales (France, Grande Bretagne, Portugal). Néanmoins, depuis quelques années, les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe catalysent l'attention des politiques, largement relayée par les médias auprès de l'opinion publique. Ainsi, si « l'immigration ouest-africaine en Europe revêt une dimension politique sans rapport avec son importance démographique », comme le soulignait déjà P. Bocquier en 1998 cité par David Lessault et Cris Beauchemin en 2009, tel n'est pas le cas à l'échelle régionale où la question des migrations constitue un enjeu essentiel pour l'équilibre économique et politique de l'Afrique de l'Ouest.

2.-Développement

Les migrations régionales épousent alors les axes de la régionalisation économique coloniale qui perdurent au-delà des Indépendances, et dont les ramifications relient les régions sahéliennes aux régions productrices de culture de rente (arachide, cacao, café) et au littoral, principalement aux côtes du Golfe de Guinée (voir Figure 1). À leur périphérie, des circulations transfrontalières multiples renforcent le processus d'intégration régionale.

Figure1 : Carte des flux migratoires ouest-africains au lendemain des Indépendances



Source : Pourtier, 1995 in NDIAYE M. et ROBIN N., 2010

Le système migratoire ouest-africain se caractérise alors par des circulations construites autour « d’hyper centralités axialisées en situation littorale ». (Debricet *al.*, 2003 in NDIAYE M. et ROBIN N., 2010). Parallèlement, les migrations intercontinentales sont essentiellement axées vers les régions industrielles (automobiles et sidérurgiques) des ex-métropoles européennes. Ces dernières années, l’arrivée fortement médiatisée et politisée de pirogues subsahariennes sur les côtes espagnoles et italiennes, a aussi donné à la sous-région une nouvelle image : celle d’un espace de « transit » d’où partiraient ces « milliers d’Africains » souhaitant rejoindre l’El dorado européen [1]. La vague d’immigration d’Afrique subsaharienne est récente et son apport reste modeste : en 2004, elle ne représente qu’un peu plus d’un dixième de l’ensemble des immigrés en France (12%). Ils sont trois fois moins nombreux que les Maghrébins ou les Européens [2]. En exploitant les différentes statistiques disponibles, ces auteurs [4] montrent que l’immigration d’origine subsaharienne, malgré sa forte progression dans les dernières décennies, reste encore très minoritaire dans l’ensemble de l’immigration en France ou en Europe, que l’on considère les entrées annuelles de migrants (les flux) ou la population immigrée (les stocks). Par ailleurs ils contestent fermement l’idée

« très largement répandue » d'une migration « massive » des Africains subsahariens vers l'Europe : « Il n'y a ni exode ni invasion ».

En Afrique de l'ouest, les migrations internationales animent, aujourd'hui, une dynamique de régionalisation aux réticularités multiples qui sans perdre leur ancrage local se rattachent à la mondialisation des circulations migratoires contemporaines [3]. De ce fait, des mobilités multiples parcourent l'espace de la communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO¹) et participent à l'émergence de dynamiques spatiales qui le structurent et l'organisent. Les logiques migratoires se conjuguent à des logiques économiques et politiques ; ensemble, elles concourent à la construction d'un « fait régional », lui-même connecté par différents systèmes de mobilité à une diversité d'espaces dans le monde [3]. Il y a eu plusieurs initiatives institutionnelles par la ratification et l'adhésion des pays africains sur le droit des migrants et la libre circulation des biens et des personnes en migration dans l'espace CEDEAO surtout.

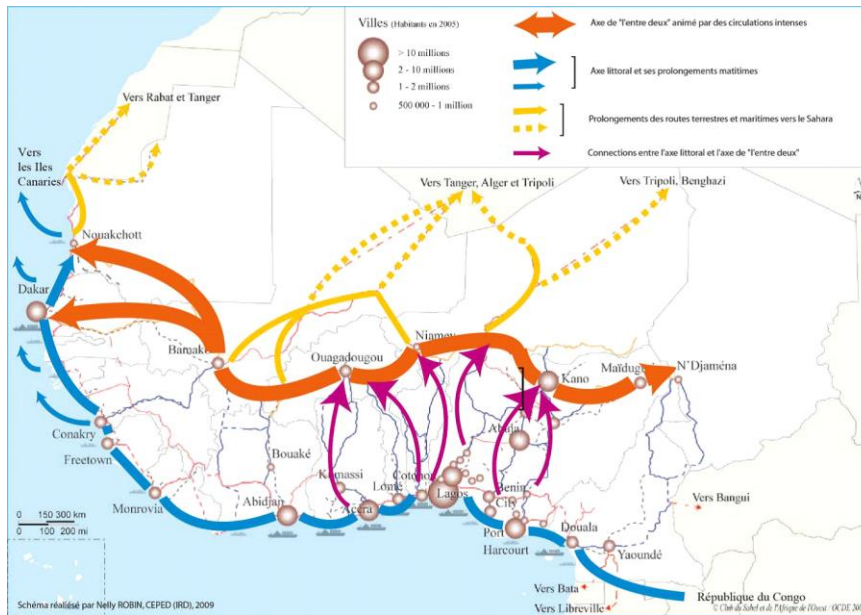
Le Niger joue un triple rôle en matière de migrations internationales. Il est à la fois un pays hôte de flux migratoires issus de quelques pays de la côte atlantique (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo) et de l'Afrique du Nord (Libye, Algérie) ; un lieu de destination d'immigration pour de nombreux ressortissants des pays membres de la CEDEAO ; et un espace de transit privilégié pour de nombreux ressortissants d'autres pays d'Afrique subsaharienne (Ghanéens, Nigériens, Sénégalais, Camérounais, Guinéens, Togolais, Maliens...) qui cherchent à émigrer vers le Maghreb et l'Europe, par la traversé du sahara central². [5]

L'Europe est la principale destination pour la minorité d'Africains qui quittent leur continent. Il ressort que les Subsahariens restent minoritaires en Europe. La figure 2 nous montre les différentes voies empruntées par les migrants après un basculement géographique et une recomposition de la spatialité des circulations migratoires en Afrique de l'ouest.

Figure 2 : Carte du basculement géographique et recomposition de la spatialité des circulations migratoires en Afrique de l'ouest

¹ CEDEAO : Bénin, Burkina faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

² Selon Mounkaila Harouna, Enseignant Chercheur au département de Géographie à l'Université Abdou Moumouni de Niamey.



Source : Debric *et al.*, 2003 in Mandiogou NDIAYE et Nelly ROBIN, 2010

Cette recomposition spatiale des circulations des flux migratoires en Afrique de l'ouest fait du Niger un pays qui s'affirme soit comme un pays de destination soit comme un pays de transit pour des migrants africains se rendant dans le Maghreb. En même temps, le Niger est aussi un pays de départ. Les raisons qui poussent les Nigériens au départ sont nombreuses. Les migrations se définissent à partir d'une combinaison de facteurs d'attraction/répulsion. Les facteurs répulsifs concernent les contraintes du milieu d'origine. Au Niger, ces facteurs sont essentiellement d'ordre économique. Il s'agit, entre autres, de faits liés à l'insuffisance de la production agricole due aux conditions climatiques, aux faibles rendements des cultures, à la dégradation du potentiel productif et à l'insuffisance des terres de cultures. Dans les villes, c'est généralement, le manque d'emplois, de perspectives et la pauvreté qui expliquent les départs [5].

2.1- Matériels et méthode

L'article découle d'une enquête diagnostique sur l'insécurité alimentaire et foncière des ménages de la région de Tahoua. L'enquête a été réalisée en 2010 pendant la saison pluvieuse. Elle a concernée 420 chefs de ménages sédentaires mixtes répartis dans 20 villages de la région de Tahoua. L'échantillonnage stratifié repose sur deux strates dont la zone de démembrement et le type du milieu. [6]. Les données ont été recueillies par une équipe pluridisciplinaire constituée par un agronome et trois étudiants géographes en année de master. L'équipe a utilisé une fiche d'enquête par ménage échantillonné, un GPS, un appareil

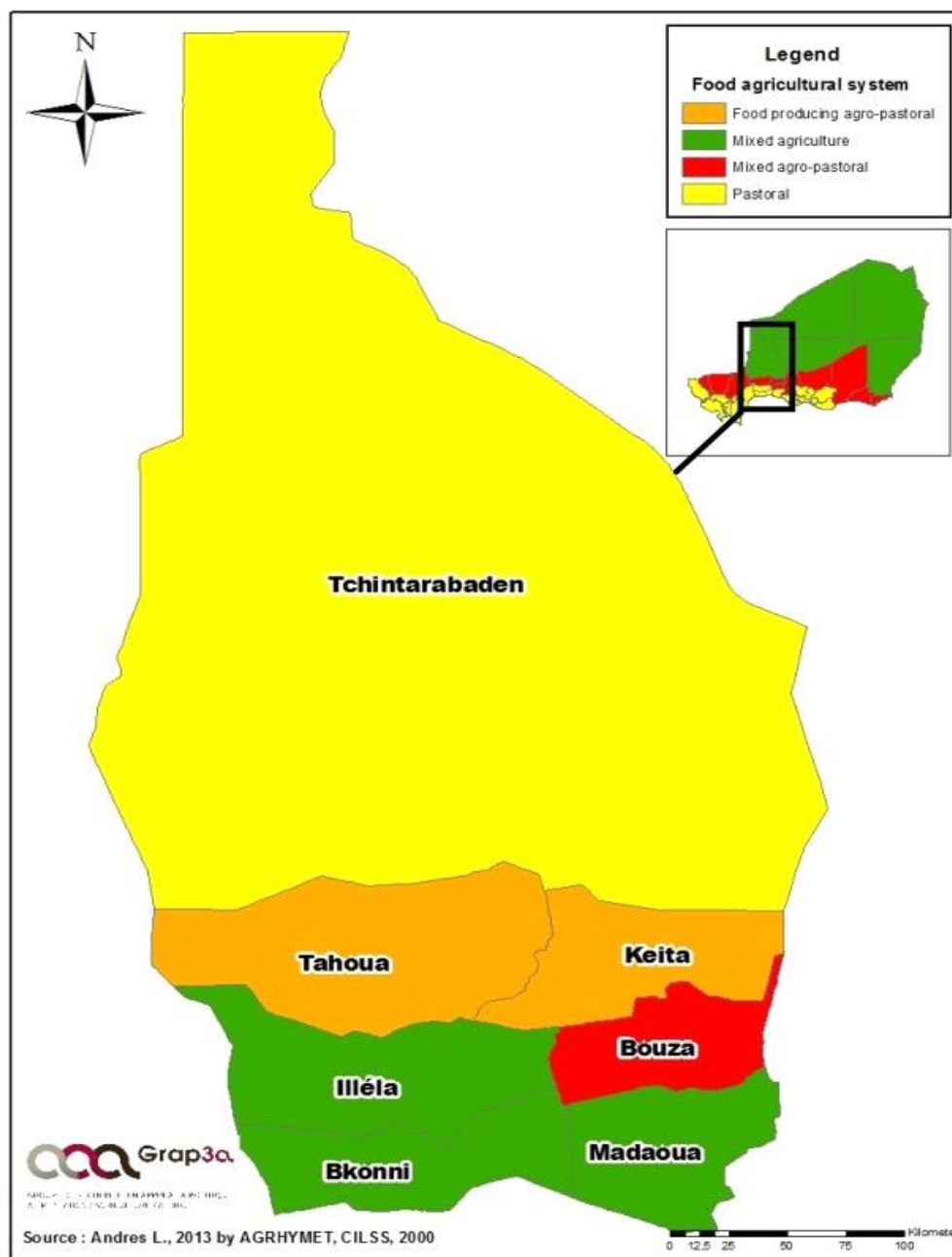
photo et un dictaphone pour les interviews lors des assemblées générales avec les chefs des villages entourés des leaders d'opinion et de la population.

2.3- Résultats et discussion

2.3.1- Description de la zone d'étude

La région de Tahoua est l'une des huit régions que compte la République du Niger. Elle se trouve au cœur du pays et dans la zone sahélo-saharienne sous un climat du type sahélien semi-aride. Elle couvre une superficie de 113.317 km² sur laquelle vit une population de 3.327.260 habitants en 2012 [7]. La région de Tahoua (ancien département de Tahoua depuis 1964) a été créée en 1998 par la loi n°98-31 du 14 septembre 1998. Elle est limitée au nord par la région d'Agadez, au nord-ouest par la République du Mali, à l'ouest par les régions de Tillabéry et Dosso, à l'est par la région de Maradi, et au sud par la République fédérale du Nigeria [7]. Sur le plan administratif, la région de Tahoua est subdivisée en huit départements qui sont : Abalak, Birni N'konni, Bouza, Illéla, Keita, Madaoua, Tahoua et Tchintabaraden suivant la loi N° 98-30 du 14 septembre 1998. En août 2011, les quatre postes administratifs de la région que sont Bagaroua, Malbaza, Tassara, et Tilia, ont été érigés en départements portant leur nombre de huit à douze (Loi N°2011-22 du 8 août 2011, érigeant les anciens postes administratifs en départements). Cette région d'étude dispose de sept communes urbaines représentées par chaque chef-lieu des départements exception faite de Tahoua qui est érigé en ville avec deux arrondissements communaux. Elle compte 35 communes rurales suivant la loi N° 2002-14 du 11 juin 2002. Les institutions coutumières se composent de 12 cantons et 23 groupements nomades totalisant 2077 villages et hameaux.

La région de Tahoua peut être découpée en 3 grandes zones agropastorales au sein desquelles plusieurs systèmes de productions agropastoraux sont développés voir figure 3. Ces zones sont au nombre de trois et déterminées par le type de culture (niébé, culture pluviale, riz, maraîchage) et l'élevage présent dans ces systèmes de production. Si les superficies agricoles sont supérieures à 70% alors le département est défini comme agricole. Si le département est situé au-dessus de la limite nord et présente des superficies agricoles inférieures à 30%, le département est considéré comme pastoral. Enfin, les départements agropastoraux ont des superficies agricoles situées entre 30% et 70% et pratiquent également l'élevage agropastoral [6].



Ainsi, les aspects démographiques permettent de mettre en exergue le capital humain, la gestion de la force de travail, la taille du ménage et le niveau de dépendance. Ainsi, la population de la région de Tahoua se compose d'une multitude de groupes ethniques à savoir les Adérawas, les Gobérawas, les Konnawas, les Touareg, les Peulhs, les Lissawanes, les Kourfayawas, les Arabes, les Bouzous, et les Maouris. Selon le PDES 2012, de 1990 à 2010, cette population est passée de 1.397.351 habitants (dont 698.815 femmes) à 2.658.099 habitants (dont 1.341.426 femmes). Ces ethnies sont regroupés en quatre principaux groupes linguistiques à savoir les Haoussa majoritaire (Adérawas, Gobirawas, konnawas, kourfayawas et les Maouris), les Touaregs (les lissawanes, les bouzou...), les peuls (bororo, foulanis, fulbés) et les arabes. Cette population mixte et hétérogène accroit rapidement ces dernières

années et tend à doubler tous les dix ans au lieu de tous les vingt ans. Elle est repassée de 1.972.907 habitants en 2001 à 3.327.260 habitants en 2012 [7]. Environ 87% de la population vivent en milieu rural contre 13% qui résident en milieu urbain [8]. Parlant de la répartition de la population par sexe la proportion de la composante femme était de 50% en 1990, a légèrement évolué pour atteindre le seuil de 50,5% en 2010. Cet écart pourrait expliquer le niveau de vulnérabilité régionale. La structure par âge de la population met en exergue l'importance des jeunes de moins de 15 ans qui font 48,5 % de la population totale. Les plus de 64 ans ne représentent que 3 % de la population. Les femmes constituent 50,01% de la population totale [9].

En effet, la population des vingt (20) villages de notre échantillon est répartie dans vingt (20) communes rurales et urbaines (N'guinji dans la commune urbaine de Madaoua et Amadouk dans la commune urbaine de Tahoua) ; elle se chiffre à trois mille neuf cent soixante un (3961) habitants, d'où une moyenne de neuf (9) habitants par ménage. Elle est constituée de 51% d'hommes et 49% des femmes. Le village le plus peuplé, celui de Balgaya, compte 269 personnes soit 6,8% de l'effectif. Il se trouve à Dogaraoua dans le département de Birni N'konni plus peuplé avec 22%. Il fait frontière avec le Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique. Ce village fait partie de la zone agricole la plus densément peuplée de la région. Le village le moins peuplé est celui d'Abala Sani avec 3,6%, qui se trouve dans la commune rurale de Danfan, département de Tahoua. Il s'agit d'un village à situation alimentaire chroniquement déficitaire sur le plan alimentaire à cause des sécheresses, la pauvreté des sols et le départ massif en exode des bras valides. Il a les mêmes caractéristiques que les villages de Amadouk (3,8%) à Tahoua et de N'guinji (3,8%) à Madaoua qui appartiennent aux communes urbaines. Ces villages à proximité des villes perdent leur population et restent plus déserts que les villages de la zone désertique comme Edouk2 (4%) et Saouna (5,3%) respectivement à Tchintabaraden et Abalak, en zone pastorale. Cette dernière demeure la moins densément peuplée du Niger.

Tableau I : Les populations des ménages échantillons par département de la région de Tahoua

Départements	Effectif de la population par département	% par membre de ménage	% Valide
Birni N’Konni	870	22	22
Madaoua	800	20,2	20,2
Tchintabaraden	157	4	4
Abalak	210	5,3	5,3
Illéla	424	10,7	10,7
Bouza	425	10,7	10,7
Kéita	376	9,5	9,5
Tahoua dépt.	699	17,6	17,6
Total	3961	100	100

Ce tableau I confirme les tendances des populations observées au niveau des villages, ainsi les départements les plus peuplés se composent de Tahoua, Birni N’konni et Madaoua avec respectivement 17%, 22% et 20,2% de la population échantillon. Les deux derniers départements se situent dans la zone agricole et font frontière avec le pays le plus peuplé d’Afrique le Nigeria. Les villages de Tahoua se trouvent autour des centres urbains. Toute fois le poids démographique entraîne une forte pression sur les terres. Ces terres fertiles prisées, permettent le développement des cultures commerciales ou de rente comme l’oignon et le blé. Ainsi les ressources foncières se raréfient dans ces départements. Cette faible disponibilité foncière agit sur le prix des terres ; situation renforcée par la proximité du Nigeria ou la spéculation a atteint des niveaux record. Les alentours des villes n’échappent pas à la hausse des prix ; comme c’est le cas autour des agglomérations de Tahoua. Le prix de l’hectare varie de 400 000 à 500 000 fcfa en milieu rural. Il devient dix fois à vingt fois plus cher en zone agricole et au tour de ces agglomérations. Les départements les moins peuplés se trouvent dans la zone pastorale, il s’agit de Tchintabaraden et Abalak ; ils représentent aussi respectivement 4 et 5,3% de la population totale de l’échantillon.

2.3.2- Effectifs des ménages

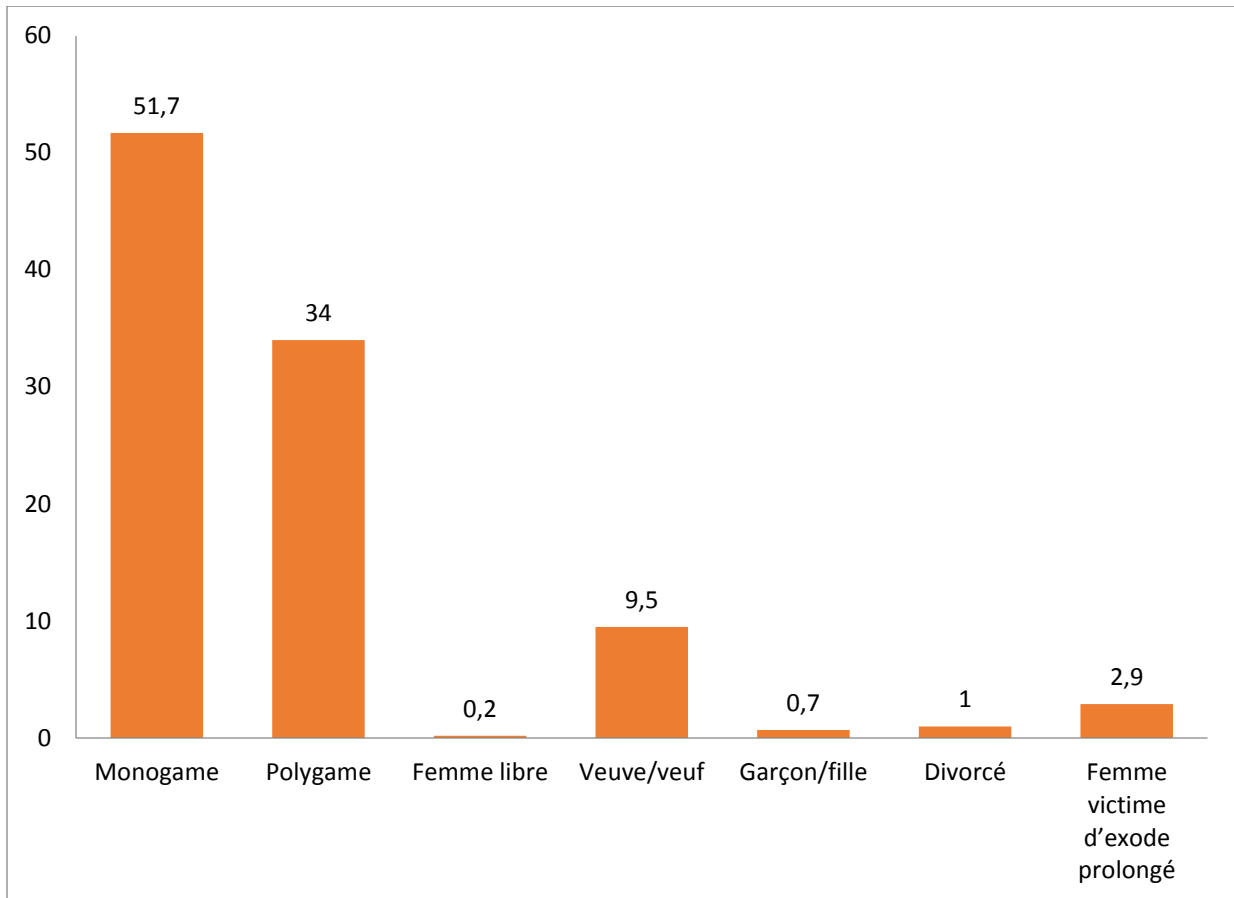
Parmi les ménages enquêtés, 51% comptent 6 à 10 membres (tableau II), pour une moyenne huit (8) individus. Elle avoisine la moyenne normale des ménages de neuf (9) personnes. En outre le taux moyen de fécondité est de 7,2 enfants par femme selon le RGP/H 2001 (INS, 2010). D'autres ménages possèdent des effectifs pléthoriques ; ainsi près de 8% des ménages comptent 16 à 20 individus. Par ailleurs 1,9 % comptabilise plus de 20 individus. En revanche, les ménages à effectif réduit (1 à 5) ne représentent que 17,4% de l'échantillon. Le groupe numériquement dominant comporte entre 6 à 10 individus par ménage soit 50,7% de l'échantillon. Ce groupe comprend la moyenne nationale de 7 individus par ménage et aussi la moyenne régionale issue de nos investigations de 2010. (Voir tableau II ci-après).

Tableau II : Effectifs des ménages par groupe d'individu

Intervalle	Ménages	% concernés	% Valide
1 à 5 individus	73	17,4	17,4
6 à 10 individus	213	50,7	68,1
11 à 15 individus	93	22,1	90,2
16 à 20 individus	33	7,9	98,1
21 individus à plus	8	1,9	100
Total	420	100	

L'importance des effectifs pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'économie des ménages ruraux, puisque plus de bouche à nourrir suppose que le ménage doit avoir suffisamment de production agricole pour subvenir aux besoins alimentaires et sociaux de base des membres. Alors que les superficies s'amenuisent chaque jour par le biais de l'héritage, la population augmente en accentuant la raréfaction des ressources naturelles. Ces effectifs exercent une pression foncière sous un climat aride à précipitations incertaines dû au changement climatique. Cette croissance se conjugue à la réduction des ressources et à la mauvaise qualité des terres agricoles et entraîne la région dans une insécurité alimentaire cyclique. Cette insécurité qui était décennale entre 1950 et 1980, est devenue quinquennale voire biannuelle cette dernière décennie.

Figure 4: Histogramme du Pourcentage (%) des chefs de ménage selon leur situation matrimoniale



En effet, la figure 4 montre que plus de 85 % des chefs de ménage sont mariés dont 51% en monogamie et 34% en polygamie (2 à 4 épouses par chef de ménage masculin). A ceux-ci s'ajoute les enfants dont la moyenne par ménage tourne autour de 7 enfants. La situation d'insécurité alimentaire et foncière poussent les ménages de la région à migrer temporairement afin de trouver le complément alimentaire pour le besoin pressent de la famille. On remarque aussi que presque 3% des ménages sont dirigés par des femmes victimes de l'exode prolongé qui a dégénéré en migration. Ces femmes sont transformées en chef de ménage en attendant le retour du mari. De nos jours, on remarque aussi que d'autres femmes libres et jeunes veuves qui se lancent dans l'exode en entraînant les enfants dans la mendicité dans les centres urbains comme Tahoua, Agadez puis elles tentent l'aventure vers les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Lybie, Tunisie, Maroc, Egypte). Aussi, on les retrouve dans plusieurs vagues des refoulés d'Algérie qu'accueille le centre de l'Organisation Internationale pour les Migrations d'Agadez.

2.3.3- Les professions des ménages

L'emploi rural se limite essentiellement au travail agricole, en l'occurrence l'agriculture qui occupe près de 37% des ruraux (voir tableau III). Les autres professions déclarées restent marginales. Les sans profession concernent presque 33% des ménages. Parmi les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire, figure le recours à la migration. En dehors de trois (3) paysans pour lesquels l'exode devient une profession, tous les agriculteurs s'adonnent pour assurer l'équilibre de leur ménage, pour acquérir une certaine indépendance économique ou réduire leur vulnérabilité. En réalité, la plupart, voire la quasi-totalité des jeunes pratiquent l'exode saisonnier, et de plus en plus de longue durée. Cet exode ou migration devient de plus en plus une profession qu'un moyen de survie. Seuls les handicapés et certaines femmes ne migrent pas. Les agriculteurs et les sans-emplois valides pratiquent s'adonnent en majeure partie à la migration pour chercher à résoudre l'épineux problème d'insécurité alimentaire et foncière qui gangrène cette région dont les terres agricoles sont dégradées.

Tableau III : Répartition de l'effectif des ménages par principales activités socioprofessionnelles

Profession	Nombre de membre de ménage	% par rapport à la population
Agriculteur	1455	36,73
Eleveur	17	0,43
Agri-éleveur	63	1,59
Commerçant	16	0,40
Exode rural	3	0,08
Artisan	12	0,30
Agri-commerce	44	1,11
Agri-éleveur-com	26	0,66
Fonctionnaire	7	0,18
Elève/étudiant	366	9,24
Eleveur-commerce	7	0,18
Ménagère	630	15,91
Sans profession	1315	33,20
Effectif des ménages	3961	100

Le Niger n'est pas resté en marge de ce phénomène migratoire, d'ailleurs il se trouve au centre de cette pratique migratoire du fait qu'il soit non seulement un pays d'origine et de transit des migrants candidats à l'aventure vers l'Afrique du Nord et l'Europe, mais aussi un pays d'accueil des réfugiés et refoulés des pays du nord ou candidats malheureux à la traversée de la méditerranée. Au Niger, la région de Tahoua est réputée dans l'exode rural qui constitue une migration locale et temporaire. Cette dernière ouvre l'esprit et la porte à l'émigré pour se lancer dans la migration régionale, internationale et intercontinentale. Les pratiquants vont dans l'objectif de trouver les moyens de compléter le déficit agricole récurrent et les moyens de prendre ou de reprendre une épouse. Cette pratique entre dans les mœurs des habitants de l'Ader qui même pendant les années excédentaires quittent les villages pour les centres villes (Tahoua, Agadez, Maradi, et Niamey) et les grandes villes des pays limitrophes (Lagos, Abuja, Kano, Tripoli, Tamanrasset, Ouagadougou...).

Certaines femmes restent au village après le départ des bras valides. Cette situation a accentué le travail des femmes et des enfants dans cette région. Ainsi les maris abandonnent les femmes qui sont obligées de se prendre en charge et s'occuper des enfants à l'absence du mari. Cet état de fait accentue leur vulnérabilité et responsabilité dans la gestion du ménage. Par conséquent on rencontre souvent des femmes ou des enfants seuls au champ pour le labour et à la corvée du bois de chauffe. (Voir Photographies des figures 5, 6, et 7).



Figure 5 : Photographie d'une jeune fille rurale faisant la corvée de l'eau à GuidanMakéraArzika (C.R. Sabon Guida)

Cette photographie de la figure 5 a été prise à GuidanMakéraArzika, un village de la commune rurale de Sabon Guida dans le département de Madaoua. Ce village se distingue des autres par la culture intensive de l'oignon sur des petites superficies. Il dispose d'une nappe peu profonde et des terres aptes à la production du mil et de l'oignon. Il se caractérise par une forte concentration humaine et pression foncière qui d'ailleurs a poussé les hommes à exclure les femmes dans la pratique de l'agriculture. Les hommes affirment qu'ils préfèrent garder leurs femmes à la maison où elles sont plus aménagées. Ainsi, dans ce village les activités des femmes et des jeunes filles se résument à l'élevage sur pied, le petit commerce (articles divers et transformation agro-alimentaire), et le ménage (cuisine, corvée de bois et de l'eau).



Figure 6 : Photographie de la jeune fille rurale au champ lors du labour à Laba (Kéita)

La photographie de la figure 6 a été prise à LabaTchédiya dans la commune rurale de Garhanga, département de Kéita. Cette fille nous a dit qu'elle cultive le champ de leur père en exode depuis trois ans. Chaque jour, elle devance sa mère qui prépare le repas avant de venir au champ. Elle commence le labour le temps que sa mère apporte le manger, puis elles cultivent ensemble. Cette image traduit les souffrances qu'endurent les femmes à l'absence de leur mari en exode prolongé. Elles sont contraintes de prendre leur responsabilité pour produire les vivres de consommation. Elles jouent le rôle du chef de ménage qui est la pièce centrale dans la conduite des activités agricoles. Cette fille s'expose au risque dans un champ où l'on peut rencontrer même des serpents.



Figure 7 : Photographie des jeunes garçons au champ à BagayeGarba (Kalfou)

Cette photographie de la figure 7 a été prise à Bagaye Garba, commune rurale de Kalfou, département de Tahoua. Ces garçons nous ont avoué que leur père a migré vers la ville pour chercher de quoi payer du mil et franchir la période de soudure. Le père passe une semaine de labour au village et une semaine dans les champs des nantis en tant qu'ouvrier agricole à proximité de la ville de Tahoua. Quant à leur mère elle passe la journée à la recherche des feuilles vertes pour le repas du soir. Ils sont délaissés dans le champ où ils cultivent à leur guise, puis à la descente, ils remplissent des sacs du fourrage pour nourrir leur âne et vendre les autres sacs afin d'avoir quelques argents de poche pour payer des galettes du mil le soir ou le matin avant de retourner au champ. Ils aident aussi leur mère dans l'achat des condiments. Le ménage évolue dans une précarité malgré la présence du père qui oblige les enfants et les femmes à la débrouille. La sécurité alimentaire pendant la campagne agricole n'est pas garantie. Elle se complique lorsque la récolte n'arrive pas à terme comme dans la plupart des cas durant cette dernière décennie.

Au delà de la région de Tahoua, les résultats de l'étude du réseau exodus dans la région d'Agadez ont montré que les flux migratoires sont en constante évolution. Les chemins, les routes à suivre sont modifiés tous les jours et les raisons de ces mutations sont souvent dramatiques. Malgré la fermeture de certaines frontières, les migrants ne sont pas découragés et choisissent des chemins alternatifs, souvent plus longs et plus ardues. Routes qui deviennent

des cimetières avec des obstacles qui, malheureusement, ne permettront pas à tous d'achever la traversée et d'atteindre les destinations tant convoitées.

3 - Conclusion

L'exode devient un comportement sociologique, un passage obligé qui draine de milliers de jeunes hors des terroirs villageois. Pour certains, l'exode rural est une migration régionale ou internationale ..., si elle traverse une frontière. C'est qui est sûr l'exode et la migration sont motivés par une recherche de bien-être, qui se trouve dans des villes, que pensent ces migrants. Le poids démographique et l'incertitude des campagnes agricoles par l'irrégularité des pluies poussent les chefs de ménages deux de sexes à migrer pour un horizon meilleur afin de trouver les moyens de garantir leur sécurité alimentaire et foncière. Aussi les précédentes photos montrent les conséquences néfastes de cette migration sur d'une part le travail des enfants et d'autre part la déscolarisation et le mariage précoce des jeunes filles en milieu rural. Par conséquent, la migration accentue le travail des enfants et la déscolarisation en milieu rural. Cette pratique de migration irrégulière, d'exode rural impactent fort sur la vie socio-économique des villages de la région de Tahoua malgré les importantes ressources qu'elles génèrent à certains pratiquants. La plupart revient sans butin, ni santé, et entraîne les populations dans des dépenses supplémentaires à la recherche des solutions pour les malheureux retournés de la migration.

Références bibliographiques

- [1].-CHARRIERE F., et FRESIA M., L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire et espace de protection ; conférence régionale « Protection des réfugiés et migration internationale en Afrique de l'Ouest », Dakar, Sénégal, 13-14 Novembre 2008.<http://www.unhcr.org/protect/483d0fb04.html>. Consulté le 4 mai 2016. Avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR), Novembre 2008.
- [2].-LESSAULT D., et BEAUCHEMIN C., Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité ; Population et Sociétés ; n° 452, janvier 2009 ; n° ISSN 0184 77 83.
- [3].-LESSAULT D., et BEAUCHEMIN C., Ni exode, ni invasion ; Thème Immigration ; article du mensuel Billets d'Afrique 179 – publié le 1er Avril 2009.
- [4].-NDIAYE M., et ROBIN N., Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : Une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation ; Working papers, International Migration Institute (IMI) ; James Martin 21st Century school University of oxford, 2010 ; 23p.
- [5].-USLENGHI A., ADANDO M., LOTTI L., PUGNAGHI L., SORANI F., Le Suivi des flux migratoires au Niger, Réseau Exodus, 2015, COOPERATION ITALIENNE ; 33p.
- [6].-MOUSSA DIT KALAMOU M., ANDRES L., YAMBA B., et LEBAILLY P., Typologie des exploitations agricoles périurbaines de la région de Tahoua. Article communiqué et publié par PACODEL, Gembloux Agro Bio Tech. 2015 ; 4p.
- [7].- REPUBLIQUE DU NIGER /INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES NIGER, 2013. Annuaire Statistique Régional de Tahoua 2006-2010, édition 2013. Tahoua. 223 p.
- [8].-REPUBLIQUE DU NIGER /INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES NIGER, 2009. Annuaire Statistique Régional de Tahoua (2003-2007). Niamey, Niger : INS.
- [9].-REPUBLIQUE DU NIGER / PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, 2012. Bilan diagnostic régional de Tahoua PDES 2012-2015, Avril 2012. 206 p.